

vivre ensemble

LE JOURNAL DE LA VILLE DU NEUBOURG

TRAVAUX

- ▶ Assainissement des eaux usées
Le Neubourg-Vitot2
- ▶ Participation d'Assainissement
Collectif (PAC).....2

ASSOCIATION

- ▶ Contact Service,
Le Temps du Domicile, Alizés3

VILLE

- ▶ Le recensement de la population .4
- ▶ Carte d'identité, 15 ans6
- ▶ Colis de fin d'année6
- ▶ Extension de la zone bleue6
- ▶ Salle du Haut-Phare : tarifs 2014...6

FLEURISSEMENT

- ▶ Remise des prix
des maisons fleuries 20137
- ▶ Nouvelle plantation au Lycée7

INFORMATION

- ▶ Centre de loisirs8
- ▶ Cambriolage8
- ▶ Élections9

NOUVEAUX ARRIVANTS10

NOUVEAUX COMMERCES10

TÉLÉTHON 2013

- ▶ Le compte est bon10

COMMUNICATION

- ▶ Vivre Ensemble, 60^e édition11
- ▶ Les autres publications
municipales11

CULTURE

- ▶ Expositions12
- ▶ Concerts13
- ▶ Place à la poésie14
- ▶ Dany Boon14
- ▶ Cinéma15
- ▶ Théâtre15

AGENDA16

FESTIVAL DU DESSIN ANIMÉ18

À L'HONNEUR19

ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Hôtel de ville
Place Ferrand
27110 Le Neubourg
Tél. 02 32 35 17 33
mairie@le-neubourg.fr
www.le-neubourg.fr



Le Neubourg (Eure) : Le Vieux Chateau (XII^e siècle)

Photo : Jean-Jacques Walter

L'année 2013 s'est terminée avec de nombreuses inscriptions sur la liste électorale puisque le premier semestre 2014 sera entrecoupé d'élections : les municipales, les 23 et 30 mars et les européennes le 25 mai ; c'est pourquoi, vous conviendrez de mon impartialité dans mes propos.

Cette nouvelle année démarre avec beaucoup d'incertitude sur l'évolution économique de notre pays. De nombreuses entreprises sont en difficultés, il faut en être conscient, mais si la situation est difficile, des atouts importants existent cependant dans notre pôle géographique.

Soyons vigilants sur l'essor de notre territoire, mutualisons les énergies locales, quel que soit leur domaine d'activité.

« Vivre Ensemble » est déjà une réalité au sein de notre ville qu'il faut faire perdurer. Si les nombreuses personnes qui la traversent sont surprises par son dynamisme et son attractivité ; il faut en remercier tous les acteurs économiques et associatifs.

Après les fêtes, qui j'espère auront été agréables, le mois de janvier sera une période d'échange de vœux. Aussi, au nom de la municipalité, je vous souhaite à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une année pleine de joie et de réussite tant sur le plan personnel et familial que professionnel. Qu'elle vous apporte en priorité la santé, le bien le plus précieux, pour vous permettre de réaliser tous vos projets.



Marie-Noëlle
CHEVALIER
Maire

Assainissement des eaux usées Le Neubourg-Vitot

Ces travaux d'assainissement, communs entre Le Neubourg et Vitot, ont pour objet la réalisation de 1 755 mètres de canalisation gravitaire, donc sans pompe de refoulement, et vont permettre de raccorder sur le secteur du Neubourg, la rue mitoyenne du Bois-Cordieu, le bas de la rue Saint-Nicolas et la rue des Bruyères, soit 37 branchements.

Par courrier reçu le 24 septembre, l'Agence de l'eau a donné dérogation au Neubourg et à Vitot pour commencer les travaux, dans l'attente de la notification définitive de la subvention attendue (30 % des travaux et des prestations accessoires).

Au vu de ces informations, les acteurs du dossier ont décidé de signer les ordres de service : phase préparatoire et phase travaux.

Au cours d'une réunion fin octobre, les deux entreprises intervenantes ont annoncé la répartition des travaux : EHTP sise à Vernon pour la rue du Bois-Cordieu, rue commune avec Vitot et la SARC antenne de Bourgheroulde pour Le Neubourg.

Après une semaine d'installation de chantier et de sondages divers sur le terrain le lundi 18 novembre, les travaux ont pu débuter dans cette rue.



L'entreprise (SARC) intervient depuis début décembre sur la liaison STEP (canalisation reliant la station d'épuration à la rue du Bois-Cordieu), la convention de servitude de passage avec le propriétaire du terrain, Monsieur Fontaine, qu'il convient de remercier très sincèrement, étant signée depuis plusieurs mois.

Ensuite, ce sera le tour de la rue des Bruyères qui subira par ailleurs des travaux de voirie afin de réduire la vitesse.

Le respect de 2 semaines de congés au moment des fêtes et les éventuelles intempéries hivernales nous incitent à être prudents sur la fin annoncée du chantier, en principe fin janvier - début février.

Le montant des travaux s'élève pour Le Neubourg à la somme de 198 000 € HT. De cette somme il faut retrancher l'aide de l'Agence de l'eau à hauteur de 30 % sur le HT, soit 59 400 €. Le solde étant financé par un prêt, de la même structure, à taux zéro d'une durée de 15 ans sur 20 % de l'investissement total, soit 39 600 €, et par la commune.

Une fois que toutes les canalisations seront posées et les essais d'étanchéité et de compactage réalisés, les habitants concernés recevront un avis leur donnant autorisation de se raccorder et leur précisant les modalités de raccordement.



Participation d'Assainissement Collectif (PAC)

Jusqu'à présent au Neubourg, lorsque les travaux d'assainissement collectif étaient réalisés, une participation de raccordement à l'égout (P.R.E) de 3 600 € était demandée aux riverains concernés quel que soit le type d'habitation. Les dispositions réglementaires évoluant, la P.R.E est dorénavant abrogée pour être remplacée par la Participation d'Assainissement collectif qui permet davantage de souplesse.

A cette occasion, notre municipalité a souhaité apporter des adaptations à ce dispositif :

- Ainsi, pour les constructions neuves, le tarif de 3 600 € reste identique à celui de la P.R.E.
- En revanche, pour les constructions déjà existantes, le montant à payer est ramené à 1 800 € si l'installation individuelle nécessite quelques travaux.

- Si l'installation individuelle est en bon état de fonctionnement et ne nécessite pas de travaux, le propriétaire bénéficie du raccordement gratuit au réseau en étant exonéré de PAC ou, selon son choix, il conserve son installation personnelle pendant une durée maximum de 10 ans, mais devra payer la PAC au-delà de ce délai au moment du raccordement.

Cette distinction est nouvellement créée pour ne pas faire peser une charge trop importante sur les foyers qui ont déjà investi dans un système d'assainissement individuel.



Contact Service, Le Temps du Domicile, Alizés

Vous êtes un particulier, une entreprise, un artisan, une collectivité et vous avez besoin de main d'œuvre ? Prenez CONTACT !

CONTACT SERVICE, l'emploi au quotidien

Contact Service est un intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et vous : nous répondons à vos besoins qu'ils soient ponctuels ou permanents, pour des travaux ménagers, du jardinage, de la manutention et bien d'autres services ! Nous rendons service aux clients tout en accompagnant les salariés vers un retour à l'emploi durable, c'est un échange de bons procédés.

Nous nous occupons de toutes les formalités administratives. Vous pouvez même bénéficier de déduction fiscale en fonction de la réglementation en vigueur. Contact Service intervient aussi sur les cantons d'Amfreville la Campagne, Le Roumois, Conches, Evreux, Pacy sur Eure et Vernon.

Grâce à notre antenne du Neubourg, ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30, nous répondons rapidement à votre demande et sur simple appel téléphonique.

Prenez contact avec l'antenne du Neubourg par téléphone au 02 32 34 86 63, par mail leneubourg@contact-service-eure.fr, ou 6A, rue Bioche (derrière le cinéma) au Neubourg. Vous pouvez aussi prendre contact avec le siège social au 02 32 38 19 88, au 18bis avenue Aristide Briand 2700 Evreux.

LE TEMPS DU DOMICILE, le bien-être à la maison

Depuis 5 ans, Le Temps du domicile est un service à la personne. Nos aides à domicile peuvent vous assister dans les actes de



Des encadrantes et des auxiliaires de vie «Le temps à domicile»

la vie quotidienne (aide aux soins d'hygiène, accompagnement aux courses, travaux ménagers, etc.). Les tâches sont définies en commun avec vous au préalable.

Le Temps du domicile a conclu de nombreux accords notamment avec le Conseil Général de l'Eure, certaines caisses de retraite, la CARSAT, la CPAM, la CAF, la MSA... afin de pouvoir bénéficier de financements auxquels vous pourriez avoir droit.

Grâce au Temps du Domicile, vous évitez les formalités administratives d'embauche d'un salarié, vous bénéficiez d'une prestation par des intervenants sélectionnés et d'une continuité de service en cas d'absence ou de maladie du salarié.

Une permanence du Temps du domicile est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 au 6A, rue Bioche au Neubourg, dans les locaux de Contact Service.

Afin de mieux nous connaître vous pouvez aussi visiter notre site internet : www.letempsdudomicile.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous joindre au 02 32 28 53 41 ou au siège social à Evreux (18bis avenue Aristide Briand) au 02 32 31 91 50.

ALIZÉS, une entreprise proche de la vôtre

L'entreprise de travail temporaire d'insertion utilise les offres d'emploi de ce secteur qu'elle propose à des personnes dans le but de les professionnaliser vers l'emploi durable.

Alizés applique la réglementation du travail temporaire : l'agence signe un contrat de mise à disposition avec le client ; l'intérimaire travaille chez le client mais reste salarié d'Alizés par le biais d'un contrat de mission.

Inscrite dans le champ concurrentiel, ladite entreprise d'insertion exerce son activité aux conditions du marché dans le respect des règles de la concurrence. Notre action est soutenue par l'Etat et reconnue par la profession du travail temporaire la plus diversifiée possible.

Vous avez un besoin en termes de compétences. Nous consultons notre fichier et vous indiquons immédiatement si nous disposons d'un profil correspondant aux qualifications requises. Dans les 24 heures suivant votre demande, vous obtenez la confirmation de disponibilité de l'intérimaire visé.

Les chargés de placement :

- assurent le suivi des intérimaires par des visites fréquentes sur les postes de travail.
- accompagnent et encadrent nos intérimaires afin de garantir la pleine réussite de chacune des missions confiées.

Alizés favorise l'emploi sur le territoire et aide les entreprises et les collectivités à répondre à l'engagement des clauses d'insertion sur les marchés publics.

Notre entreprise de travail temporaire d'insertion adhère à la fédération COORACE qui rassemble en France 500 entreprises solidaires pour l'emploi.



L'équipe de Contact

Pour tout renseignement, adressez-vous à Contact service : 6A, rue Bioche au Neubourg ou au siège social au 02 32 31 88 83, par mail alizés.evreux@wanadoo.fr ou au siège social : 18bis, avenue Aristide-Briand 27000 Evreux.

Les 3 structures Contact Service, Le Temps du Domicile et Alizés font partie du même ensemble, ainsi que LAVEO, entreprise d'insertion en création sur VERNON dont la directrice est MME LE DANTEC Véronique.

L'ÉQUIPE INTERVENANT AU NEUBOURG

Contact service

Mme Dubos Thérèse et
Mme Espejo Erika,
Responsables d'antenne

Mme Ferrasse Isabelle et
Mme Boussak Sandrine,

Conseillères en insertion professionnelle

Le temps du Domicile

Mme Grente Emilie,
Responsable de secteur

Mme Hernando Sabrina et
Mme Buccoleri Salvatrice,
Assistants techniques

Alizés

Mme Dubos Thérèse, Coordinatrice

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Chacun de nous compte

En 2014, tous les habitants du Neubourg seront recensés. Neuf agents recenseurs passeront du 16 janvier au 15 février 2014 dans chaque foyer pour remettre et retirer les bulletins de recensement. Merci de leur réserver un bon accueil.



À quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il apporte aussi des informations comme leur âge, les professions exercées, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions de logement...

Les résultats du recensement peuvent aider à prendre des décisions publiques en matière d'équipements collectifs, comme pour les écoles ou pour les hôpitaux.

Ils permettent aussi aux professionnels de mieux évaluer le nombre de logements nécessaires et de mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre.

Enfin, pour les associations, ils

sont très utiles pour répondre au mieux aux besoins de la population. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de participer au recensement.

Le recensement respecte-t-il ma vie privée ?

Le recensement de la population est une opération entièrement sécurisée. Il respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, la Cnil.

L'Insee est le seul et unique organisme qui peut exploiter vos questionnaires.

Toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes.

Comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, votre agent recenseur est tenu au secret professionnel.

Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles.

Comment l'enquête est-elle réalisée ?

Votre agent recenseur viendra chez vous à partir du 16 janvier.

Il vous donnera deux questionnaires : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez vous.

Il vous remettra aussi une notice d'information pour vous guider.

Si vous le souhaitez, votre agent recenseur peut vous aider à remplir vos questionnaires. Une fois remplis, vous n'avez plus qu'à les lui remettre, la collecte se termine le 15 février.

Comment puis-je reconnaître mon agent recenseur ?

Repérez votre rue sur le plan pour identifier l'agent recenseur de votre secteur. Il ou elle sera toujours en possession de sa carte tricolore, avec sa photo.

Participer au recensement de la population, c'est aussi une obligation, aux termes de la loi. Mais avant tout, c'est un acte civique.

Source : www.le-recensement-et-moi.fr

DISTRICT N°9



ALEXANDRA VORENGER

Rue du Général de Gaulle, côté pair à partir du n°8
Rue de la République (pair)
Place A. Briand (pair)
Rte de Brionne (pair)
Rue des Remparts (impair)
Rue du Tour de ville Nord, côté impair jusqu'à l'intersection de la rue de la Paix
Rue de la Paix (impair)
Rue Guilbert
Rue Bioche
Rue du Docteur Couderc
Rue du Champ de Bataille jusqu'à la rue des Remparts et la rue Tour de Ville
Rue des Amoureux

DISTRICT N°10



BÉATRICE BARBEY

Rue de Verdun
Allée du Moulin de la Vigne
Rue de Vitot
Allée de la Source
Rue des Carrières
Allée de la Varende
Rue de la Paix (pair) logements Gendarmes non pris en compte
Rue Carnot (impair)
Place du Maréchal Leclerc, n° 9, 11, 13 et 15 (rue Carnot ou rue de Honfleur)
Rue Chambellan
Rue du Tour de Ville Nord, côté pair, jusqu'à l'intersection de la rue Toufflet et rue de la Paix
Rue Toufflet

DISTRICT N°11



INÈS GRENIER

Rue Carnot (pair)
Place du Maréchal Leclerc, côté pair du 6 au 14
Rue E. Neuville (impair)
Rue Pierre Corneille, côté droit de la rue du Val Séry à la rue du Curé
Rue du Curé (impair)
Rue Octave Bonnel, côté impair du 57 au 3
Rue Dupont de l'Eure, côté impair du 59 au 1
Rue du G. de Gaulle (impair)
Rue de l'Hôpital
Rue de la Charité
Rue du Marché aux Fruits
Rue du Val Séry
Av. du Doyen Jussiaume

DISTRICT N°12



ISABELLE DUBOSC

Rue Octave Bonnel (pair)
Place A. Briand du 1 au 17
Rue Dupont de l'Eure du 61 au 79
Avenue de la Libération de la place A. Briand jusqu'à l'intersection de la ruelle Blin et de la rue O. Bonnel
Av. de la Libération, côté pair de l'angle de la ruelle Blin
Route de Beaumont, côté impair
Place de la Mare des Fossés
Rue aux Magnants
Rue du Bosc Fichet
Ruelle Blin
Allée du Chemin Vert

Allée de la Croix Verte
D133, côté droit
en direction de Bernay

DISTRICT N°13



SANDRINE FAVREAU

Rue E. Neuville (pair)
Rue Pierre Corneille,
côté gauche
de la rue du Val Séry
à la rue du Curé
Rue Pierre Corneille à
partir de la rue du Curé
Rue du Curé (pair)

Avenue de la Libération,
côté impair de l'angle
de la rue O. Bonnel
RD 840, de l'angle de l'av.
de la Libération à l'angle
de l'avenue De Lattre
Av. du Maréchal de Lattre,
côté pair, côté gauche
en allant vers l'office de
tourisme
Allée Gillingham
Allée Lesage
Rue E. Neuville (pair)
Rue Pierre Corneille, côté
gauche de la rue E. Neu-
ville à la rue du Curé
Rue Pierre Corneille
à partir du rond point
de la rue du Curé
Allée du Clos Fromont
Allée Mérite
Rue du Haut Phare
Rue de l'Escalier

DISTRICT N°14



CHANTAL COUDÉ

Rue de Vitot (pair)
du n°22 au n°34
Rue Saint Nicolas (impair)
de l'angle de la rue de
Vitot du n°13 au n°1
Rue des Martyrs de
la Résistance
Rue de la Pyle
Chemin Saint Célerin
Allée du Clos Mesnil
Allée de la Bergerie

Allée J. Duhamel
Route de Pont de l'Arche
Rue du Bout du Val (impair)
Rue des Pépinières
Rue du Prieuré
Allée des Tilleuls
Rue du Docteur Legrand
Rue de la Draisine
Rue de Honfleur
Rue de la Picasso
Rue de la Halle
Rue Louis Fournier

DISTRICT N°15



JESSY LEMOINE

Rue du Bout du Val (pair)
Route de Crosville
Av. du Maréchal de Lattre
de Tassigny (impair)
RD 840, côté CAP SEINE
Allée du Vallon
Av. Pierre Mendès France
Allée de la Mare aux Joncs
Route de Louviers
RD 39 (route Quittebeuf)
Rue du Ressault
Rue Jean de la Fontaine
Rue A. Duval
Route de Ste Colombe
Square du 8 mai
Route de Conches
Chemin de Combou
Rue du 11 novembre

Allée des Alouettes
Rue des Monts Rôtis
Chemin vicinal n°63

DISTRICT N°16



PIERRE DORLÉANS

Rue de Vitot (impair)
de l'angle de la rue
Toufflet du n°7 au n°17
Rue St Nicolas (impair)
du 29 au n°17
Rue du Bois Cordieu (impair)
Rue des Bruyères
Rue des Forrières
Route d'Epéard
Av. du Champ de Bataille
Rue du Champ de Bataille
jusqu'au croisement de
la rue du Tour de ville
Chemin de Pérouzette
Rue Toufflet (impair)
Rue du Tour de ville Nord,
(pair) angle de la rue
Toufflet jusqu'à la rue
du Champ de Bataille
Rue des 40 Acres
Allée des Coquelicots
Allée des Bleuets
RD 137 route de Brionne
Route de Nassandre
Rue de la Porte de Pierre
Résidence Célia
Route de Beaumont (pair)
Rue Henri Dunant

RÉSIDENCES



CÉDRIC PHILIPPE

Immeuble Richelieu,
rue Pierre-Corneille
Im. Mazarin, rue Corneille
Résidence Louis Philippe,
av. de la Libération

Résidence St Exupéry,
rue Pierre Corneille
Résidence Pimont,
rue du Tour de Ville Nord
Rue Saint-Nicolas (impair)
Allée des Tilleuls (impair)
Rue de Vitot (pair)
entre la rue St-Nicolas et
l'allée des Tilleuls





La carte d'identité est désormais valable 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans concerne :

- ▶ les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- ▶ les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie. La prolongation de 5 ans est automatique, elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. Une nouvelle carte ne sera pas éditée.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Colis de fin d'année

Courant décembre, les Neubourgeois de plus de 75 ans ont reçu la visite des élus pour leur offrir le traditionnel colis de Noël.

Les 210 résidents de la maison de retraite ont eu l'agréable surprise de recevoir eux aussi un cadeau de la part de la municipalité.



Accès au cimetière

La circulation en voiture dans le cimetière est dorénavant accordée aux personnes âgées et à mobilité réduite. L'accès sera possible, par le chemin Saint-Célerin, les 1^{ers} et 3^e jeudis, de 14h à 17h. Renseignements en mairie.

Extension de la zone bleue

Depuis juillet 2012, le stationnement en centre-ville est réglementé par une zone bleue, c'est à dire qu'il reste gratuit mais limité à 2 heures (du mardi au samedi de 8h à 18h).

- ▶ La mise en place de la zone bleue en centre-ville a déplacé le problème du stationnement sur les places Ferrand et Aristide-Briand.
- ▶ Place Ferrand, les parkings en épi le long de la mairie et rue de la Paix devant la Poste seront également dans la zone bleue.
- ▶ Une extension future sur les deux places Aristide -Briand reste à l'état de projet.

Quelques disques bleus, réalisés en partenariat avec l'union des commerçants, sont encore disponibles gratuitement en mairie (dans la limite des stocks).

Salle du Haut-Phare : tarifs 2014



Les tarifs des salles communales du Haut-Phare ont été revus à la baisse pour les habitants de la commune.

PETITE SALLE

- ▶ 255 € pour une journée
- ▶ 395 € pour un week-end ou 2 jours consécutifs dont 1 jour férié

GRANDE SALLE

- ▶ 355 € pour une journée
- ▶ 550 € pour un week-end ou 2 jours consécutifs dont 1 jour férié

LES DEUX SALLES

- ▶ 565 € pour une journée
- ▶ 875 € pour un week-end ou 2 jours consécutifs dont 1 férié

POUR LES ASSOCIATIONS DU NEUBOURG

Tarifs à la journée de 100 € pour la petite salle, 150 € pour la grande salle et de 200 € pour les deux salles.

Pour plus de renseignements ou pour une demande de réservation : 02 32 35 66 33 ou delphine.leroy@le-neubourg.fr



Remise des prix des maisons fleuries 2013

La remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu le lundi 21 octobre à la salle du Haut-Phare.

La municipalité avait invité les 48 lauréats, sélectionnés par le jury. Ce dernier, composé d'élus et de professionnels, ont –

le dernier lundi d'août – sillonné toutes les rues du Neubourg pour repérer et noter les jardins et balcons fleuris visibles de la rue, en portant leur attention sur la qualité des plantes, l'harmonie des couleurs, la propreté et l'entretien.

Félicitations à tous les participants : vous contribuez à l'embellissement de notre ville. Votre fleurissement renforce celui mis en place par les employés municipaux dans les massifs, permettant ainsi au Neubourg de conserver ses trois fleurs.

Nouvelle plantation au Lycée

Il n'aura pas échappé à la perspicacité des Neubourgeois que dans la parcelle dite « Du Grand Herbage » entre la déviation du Neubourg et la route du Ressault (menant vers la coopérative Cap Seine et l'usine de Teillage du Ressault), une nouvelle plantation a été mise en place. Il s'agit de 180 jeunes arbres d'une vingtaine de centimètres pour créer un projet « d'agroforesterie ».

L'objectif de cette plantation est d'étudier sur les 40 prochaines années les interactions agronomiques entre des arbres plantés sur des bandes enherbées de 2 mètres de large, et des bandes de cultures de 24 mètres sur lesquelles des productions céréalières habituelles seront cultivées.

À noter qu'en parallèle, la parcelle sera conduite en agriculture biologique (elle l'est déjà depuis 1 an).



Ces arbres ont été protégés pour leurs premières années par des filets pour éviter les dégâts (des gibiers notamment) et par différentes protections au pied contre le développement d'adventices : paille, anas de lin, plaques cartonnées, paille de chanvre et de miscanthus...

L'ensemble de la plantation a été conduit du début à la fin par des apprenants du lycée et du CFA : étudiants pour le repérage au GPS du parcellaire et l'aligne-



ment des arbres, apprentis et lycéens de Baccalauréat Professionnel pour les plantations et le paillage. Encadrés par les enseignants, la parcelle a été plantée en une matinée.

Durant les 40 prochaines années, des études seront conduites entre le lycée, la chambre d'agriculture de l'Eure, et d'autres partenaires universitaires de Rouen afin de mesurer, quantifier, observer et analyser l'impact d'une telle plantation sur le sol (évolution de la matière organique, développement des microorganismes du sol, stockage du carbone...). Très rapidement, on pourra également constater que ces arbres devraient générer des réserves de biodiversité floristiques et faunistiques.

Centre de loisirs

Le centre de loisirs « Les Petits Loups » accueille les enfants de 3 à 14 ans, encadrés par une directrice et des animateurs responsables, motivés et dynamiques. Des activités ludiques et pédagogiques sont proposées aux enfants en fonction de leur âge.

Le barème fixant les tarifs (selon le quotient familial) a été revu à la baisse, dans l'optique de proposer aux familles un mode de garde adapté à un coût raisonnable.



information

Cambriolage

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage : appelez le 17 ou le 112.

Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- ▶ Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- ▶ Soyez attentifs à vos clés.
- ▶ Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- ▶ Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- ▶ Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

EN CAS D'ABSENCE

- ▶ Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- ▶ Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- ▶ Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- ▶ Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité va-



cances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

- ▶ Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- ▶ Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- ▶ Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- ▶ Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- ▶ Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

- ▶ Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service,

demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, www.interieur.gouv.fr

questions-réponses

■ **Question** : Un feu clignotant serait bien nécessaire sur l'avenue de la Libération pour avertir les voitures qu'il y a des passages pour piétons. Cette avenue où les voitures, camions et tracteurs vont à vive allure.

□ **Réponse** : La signalisation des passages piétons sur l'avenue de la Libération a été traitée en réunion de commission Voirie.

Les bandes au sol ont été redessinées pour plus de visibilité ; mais la solution la plus efficace, selon la commission serait de réduire la vitesse des automobilistes. Or, cette rue n'est pas suffisamment large pour permettre la réalisation d'un îlot central.

Pour améliorer la signalisation, la commission propose de prévoir, lorsque la réfection de l'éclairage public sera réalisée, un éclairage spécifique pour ces passages piétons.

■ Serais-il possible d'allumer l'éclairage public par secteur lors de travaux ? Certains jours, les lampadaires sont allumés presque toute la journée, dans toute la ville, même pendant l'heure du repas. Il va falloir éteindre beaucoup de veilleuses pour récupérer ces kilowatts gaspillés !

□ Ces journées durant lesquelles l'éclairage public reste allumé en continu correspondent à la tournée mensuelle de contrôle et d'entretien. Les techniciens sont obligés de laisser les lampadaires allumés toute la journée afin de pouvoir identifier un problème qui ne surviendrait qu'après 2 ou 3 heures de fonctionnement, pour une raison de surchauffe par exemple.

Nous souhaitons consacrer une rubrique aux questions posées par les habitants. Seules les questions d'intérêt général non politiques et non confessionnelles trouveront une réponse dans le prochain numéro. Les questions ne répondant pas à cette règle seront traitées cas par cas. Les questions anonymes ne seront pas prises en compte.

Retournez ou déposez ce coupon au service communication de la Mairie, 2, place Ferrand - Tél. 02 32 35 17 33 - Fax 02 32 35 83 83
communication@le-neubourg.fr

Mme, Mlle, M. : Nom

Prénom

Adresse

Tél.

Fax

e-mail

Questions :

Élections

LES DATES

MUNICIPALES

▶ 1^{er} tour : 23 mars

▶ 2^e tour : 30 mars

EUROPÉENNES

▶ 25 mai

LES BUREAUX DE VOTE

▶ Hôtel de ville

▶ École Dupont-de-l'Eure

▶ École Jean-Moulin

IMPORTANT : Il faut impérativement présenter une pièce d'identité afin de pouvoir voter.

LE VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes le jour des élections, que ce soit parce que vous serez absent ou encore parce que vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez donner une procuration à la personne de votre choix, inscrite sur les listes électorales de la commune (pas forcément dans le même bureau).

La démarche s'effectue auprès de la gendarmerie.

Les services de la mairie sont à votre disposition pour plus de renseignements.

Attention

Suite à la réforme territoriale de 2010 et à la réforme électorale de 2013, les règles de scrutin changent.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, dans lesquelles s'applique le scrutin de liste bloquée, les candidats au conseil communautaire figurent sur la liste des candidats au conseil municipal et sont élus en même temps.

* Rappel : Rayer le nom d'un candidat ou annoter les listes entraîne la nullité du bulletin.



Nouveaux arrivants

Vous arrivez au Neubourg, pensez à vous adresser à la mairie pour tous renseignements ou compléter ce coupon.

Mme, Mlle, M. : Nom

Prénom

Nouvelle adresse

.....

..... 27110 LE NEUBOURG

Tél. 02

Tél. 06

e-mail

Mois d'arrivée

Entreprise

Commune/Ville

Commune ou département précédent

.....

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi Le Neubourg ?

Emploi Logement Services

Famille Cadre de vie Équipements

Autres.....

.....

.....

Nombre de personnes au foyer

Nom	Prénom
M.	
Mme	
Nombre d'enfant(s) dont :	
- moins de 3 ans.....	
- École maternelle....	
- École primaire.....	

nouveaux commerces

PAUSE BEAUTÉ



Le marché de la beauté est en constante évolution, il y a de l'offre au Neubourg, Gaëlle Querruet a souhaité innover en proposant des soins qui lui sont propres. Comme par exemple : le solarium sculptant qui permet à la fois de bronzer en faisant du sport ou encore pour celles qui sont fatiguées du maquillage quotidien, vous pouvez venir vous faire rehausser les cils ou poser du mascara

Gaëlle Querruet, titulaire d'un CAP coiffure a suivi depuis de nombreuses formations pour ouvrir son propre commerce le 13 novembre 2013. Ce qui la passionne dans son métier c'est le fait que cela soit un domaine constamment en quête de nouveauté et travailler dans un univers glamour. Pause Beauté est un espace, comme son nom l'indique, qui est dédié à la beauté, mais ce n'est pas un institut traditionnel.

semi permanent. Vous pouvez également avoir recours à une extension capillaire ou de cils, au blanchiment et bijoux dentaires, aux soins jeunesse ou encore aux soins fermeté du corps...

20, rue Octave-Bonnell (rue piétonne)
Tél. : 06 63 84 97 69.

Lundi (sur rendez-vous)

Du mardi au vendredi
de 9h30 à 18h en continu.

Samedi de 10h à 17h en continu.

NOUVELLE ACTIVITÉ

HÉLÈNE ANDRIES PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Un nouveau cabinet de psychologie a ouvert ses portes depuis le 3 janvier. Hélène Andriès, originaire de Rouge-Perriers travaillait déjà sur Le Neubourg et son plateau depuis 11 ans. Elle propose des consultations individuelles pour les enfants, adolescents, adultes ainsi que l'accompagnement à la parentalité et suivi psychologique.

58, rue de la République - Tél. : 06 51 74 14 44

E-mail : contact@helene-andries.fr - www.helene-andries.fr

Rendez-vous selon la demande également le samedi.



brèves

Téléthon 2013 : le compte est bon

L'organisation du Neubourg Téléthon avec à sa tête Madame Jocelyne Vallois est satisfaite de cette édition 2013. Plus de 12 000 € ont pu être récoltés grâce à la générosité de chacun. Il convient de remercier les nombreuses associations, mais aussi les particuliers et les commerçants de la commune qui se sont mobilisés.



PHOTO © LE COURRIER DE L'EURO

Vivre Ensemble, 60^e édition

Ce numéro est la 60^e édition de « Vivre Ensemble » journal d'informations municipales créé en 1995.



Le premier bulletin municipal Vivre Ensemble est sorti en décembre 1995.



A compter de 2000, le bulletin a changé de look, et est devenu trimestriel, avec donc 4 parutions dans l'année.



Entre mai 2002 et octobre 2005, Vivre Ensemble était surnommé par beaucoup de Neubourgeois « le petit journal vert ».



Depuis 2006, le journal est imprimé en couleurs, plus agréable pour les photos.



A compter d'octobre 2008, un bandeau de couleur permet de différencier chaque exemplaire, au fil des saisons.



À compter de 2010, les couleurs du logo de la ville ont été intégrées.

Les autres publications municipales

Agenda 2014

La ville du Neubourg a le plaisir d'offrir aux Neubourgeois un agenda 2014. Cette nouvelle publication présente un triple avantage :

- en plus de sa fonction d'agenda qui vous permet de noter vos rendez-vous,
- vous y trouverez les dates des principales manifestations municipales et associatives qui rythmeront l'année.
- Enfin, ses premières pages correspondent à notre guide pratique puisqu'elles reprennent tous les renseignements utiles sur les administrations, associations...

La municipalité remercie tous les annonceurs qui ont permis, par leurs participations, la réalisation de cette publication.



Calendrier 2014

Le traditionnel calendrier du Neubourg est un document utile et esthétique. Il ravira les nombreux collectionneurs de ces reproductions de cartes postales anciennes. Ce retour dans le passé est apprécié par tous. Cette année, la vue date du début du 20^e siècle et représente la rue du Mans, actuelle avenue de la Libération.

Ces deux documents sont distribués avec votre Vivre Ensemble et restent disponibles gratuitement en mairie, dans la limite des stocks disponibles.



expositions

médiathèque

Visible aux heures d'ouverture. Entrée libre.
Renseignements : 02 32 29 13 65

JUSQU'AU 31 JANVIER

EXPOSITION DE PHOTOS : Regards d'amateurs

C'est une étape importante dans la vie d'un photographe amateur d'exposer. Les habitués du club photos de la médiathèque du Neubourg, animé par Bruno Robidel, franchissent le pas et vous invitent à découvrir leurs clichés, leur coup de cœur.



Nos artistes amateurs se réunissent régulièrement : partage d'expériences à travers ces moments de rencontres et d'échanges. Pour les rejoindre, appelez au 02 32 29 13 65.

DU 16 AVRIL AU 7 MAI

Plein feu sur les jeux

Venez vous plonger dans la « Game Culture ».



En effet, grâce aux prêts de 2 consoles (la Xbox 360 et la WiiU) et de nombreux jeux par la Médiathèque Départementale de l'Eure, vous pourrez découvrir, jouer aux jeux vidéos. Des journées spéciales (25 avril et 2 mai) vont permettre de venir avec vos jeux favoris pour redécouvrir le plaisir de jouer ensemble, en famille, entre voisins et amis. Pour toute génération.

musée d'anatomie

Entrée libre aux horaires d'ouverture.
Du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.
Tél. : 02 32 35 93 95 - contact@musee-anatomie.fr

DU 12 MARS AU 4 MAI

La couleur

Une exposition riche en couleurs !

La couleur est présente partout dans notre quotidien. L'exposition aborde les phénomènes physiques et biologiques de la vision des couleurs, l'histoire de l'utilisation des couleurs, ainsi que les différents usages dans notre quotidien : les pigments, colorants naturels et artificiels dans l'industrie, l'imprimerie...

Cette exposition interactive, réalisée par Science Action Haute-Normandie, comprend une douzaine de panneaux explicatifs et proposent aux visiteurs des manipulations pour rendre cette découverte des couleurs plus vivante.

maison du tourisme

DU LUNDI AU SAMEDI : 10H - 12H30 / 14H - 17H

Renseignements : 02 32 35 40 57 - tourisme@paysduneubourg.fr

JUSQU'AU 18 JANVIER

Photographies du Kiosque d'Ateliers

« Fixons nos pieds au sol et zoomons ».



L'atelier photos du Kiosque d'Ateliers, association de Quittebeuf, expose les clichés réalisés par ses 15 membres pour nous faire découvrir ou redécouvrir les clochers des églises du territoire. Depuis quelques temps, il n'était pas

rare de croiser ces photographes « amateurs » s'agitant ou gesticulant tant bien que mal pour réaliser « le cliché » digne d'être présenté au public. Vous pourrez également admirer quelques photos sur le thème du reflet où chacun y va de son interprétation.

DU 4 AU 27 AVRIL

PEINTURES : Ludovic Barbaray

Né à Rouen, Ludovic Barbaray est un artiste peintre autodidacte habitant le Pays du Neubourg. Ludovic s'est formé dès son plus jeune âge en pratiquant régulièrement le dessin et la peinture ; mais aussi par l'observation et l'étude des grands maîtres. Après s'être essayé à différentes techniques, c'est l'huile qui sera sa matière préférée.



Fortement marqué par les paysagistes Néerlandais du 17^e au 19^e siècle, il se rend régulièrement aux Pays-Bas pour puiser ses sources d'inspirations, mais aussi pour trouver l'atmosphère qui illuminera ses futures toiles.

Depuis 2011, il participe à des salons dont celui des artistes indépendants de Rouen où il a reçu par deux fois le diplôme mention spéciale lors de la sélection du jury pour avoir été nommé à plusieurs reprises, ainsi que le prix de la recherche au Salon de Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

<http://barbarayludovic.monsite-orange.fr>

salle du Haut-Phare



DIMANCHE 13 AVRIL

Exposition des Rameaux

36^e expo. des Artistes Amateurs organisée par l'Université Populaire
De 10h à 17h30 - Entrée gratuite.

concerts

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 9 MARS

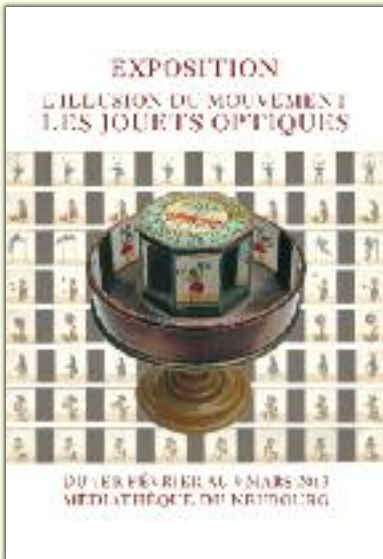
Festival du Dessin Animé

A la Médiathèque

L'illusion du mouvement : Les jouets optiques

Cette exposition a pour but de faire découvrir les nombreuses inventions qui ont précédé la création du dessin animé par Emile Cohl en 1908.

Au XIX^e siècle, parallèlement aux découvertes scientifiques, de nombreux jeux et jouets optiques furent commercialisés pour divertir enfants et parents. Basés sur le phénomène de la persistance rétinienne ces objets aux noms curieux comme le Folioscope, le Thaumatrope, le Zoetrope, ou le Praxinoscope, cachait souvent des systèmes ingénieux! Cette exposition invite petits et grands à découvrir et manipuler ces objets qui ont précédé la création du dessin animé et du cinéma.



Au Musée d'Anatomie

La Belle au bois dormant (documents de collections privées)



A l'occasion de la sortie de son dernier ouvrage consacré au chef-d'œuvre de Walt Disney, *La Belle au bois dormant*, Pierre Lambert propose de vous faire découvrir une sélection de documents rares, études préliminaires, esquisses, storyboards, dessins d'animation, décors et celluloses provenant de collections privées.

A la Maison du Tourisme

Le programme du festival

Cette exposition propose une sélection des principaux documents présentés dans les deux expositions du 6^e festival du dessin animé, les jouets optiques du pré-cinéma et *La Belle au bois dormant*.

Une sélection de documents des films présentés au festival complète cette exposition.

VENDREDI 14 FÉVRIER À 20H30, SALLE DU VIKING

Quatuor Varèse

QUATUOR COMME 4

Quatre musiciens issus du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon composent le Quatuor Varèse : Sylvain Séailles (alto), Thomas Ravez (violoncelle), Jean-Louis Constant et François Galichet (violons). Depuis sa création, le Quatuor a reçu de nombreuses distinctions internationales et se produit très régulièrement, en France et à l'étranger : Allemagne, Algérie, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Québec...



FRANÇOIS GALICHET, ENFANT DU NEUBOURG

François Galichet fait ses « premières armes » à l'Université Populaire dès l'âge de 6 ans ; il poursuit son cursus à l'ENM d'Évreux puis obtient un premier prix de Violon et de Musique de Chambre au Conservatoire de Rouen. Il remporte également des premiers prix à Rueil Malmaison et Boulogne Billancourt puis vient l'entrée au Conservatoire Supérieur de Musique de Lyon. François Galichet joue un violon de JB Vuillaume prêté par le Fonds Instrumental Français.

LE PROGRAMME

Le quatuor interprètera : Quatuor Op 18 N° 1 de L V Beethoven, Trois Airs de Luisa Miller de Giuseppe Verdi, Quatuor d.810 en ré m « La Jeune Fille et la Mort » de Franz Schubert.

Tarif plein : 10€ / Tarif réduit : 6€ (- 25 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées). Rens. et réservations : Service culturel - Ville du Neubourg. 02 32 35 69 02 - laurine.doubet@le-neubourg.fr

SAMEDI 22 MARS A 20H30. ÉGLISE SAINT-PAUL

Chœur Ars Viva



Dirigé par Alexandre Adamiec puis Marie-Lou Michaud, le Chœur ébroïcien s'est plusieurs fois produit avec succès dans notre ville. Conduits depuis septembre dernier par Bruno Boterf, professeur de chant au Conservatoire National de Lyon, et chef du Chœur professionnel « Ludus Modalis », les choristes amateurs d'Ars Viva reviennent en l'Église Saint Paul. Lors de ce concert de musique sacrée, seront interprétées des œuvres de Mozart, Schubert, Tchaïkovsky...

Tarif plein : 10€ / Tarif réduit : 6€ (- 25 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées). Rens. et réservations : Service culturel - Ville du Neubourg. 02 32 35 69 02 - laurine.doubet@le-neubourg.fr

Place à la poésie

Dans le cadre de «Place à la poésie», la Médiathèque du Neubourg organise plusieurs animations.

DU 7 JANVIER AU 7 MARS

Concours de poésies

Le concours de poésies est à présent une tradition. Le thème retenu est «Au cœur des arts».

Le premier de chaque catégorie (moins de 10 ans, moins de 11 à 14 ans, moins de 15 à 20 ans, et Adultes) sera récompensé le samedi 15 mars à 17h30 à la Médiathèque.

Concours ouvert à tous, deux poèmes maximum par participant.

Règlement disponible à la Médiathèque et sur le site www.mediathèque-le-neubourg.fr

LE 21 MARS, 20 H À LA MÉDIATHÈQUE

Rencontre avec 2 auteurs

Venez à la rencontre de deux poètes, Albane Gellé et Stéphane Bataillon, invités par le Conseil Général.



Stéphane BATAILLON : Poète, critique et journaliste, Stéphane Bataillon est né en 1975 et habite Paris. Il a codirigé l'anthologie *Poésies de langue française* (Seghers, 2008), et établi le recueil *Humour blanc* de Guillevic (Seghers jeunesse 2008). Il collabore régulièrement au cahier *Livre et Idées* du quotidien *La Croix*. Il est membre du comité

du Cercle Aliénor et membre du bureau du P.E.N Club français. Son premier recueil, *Où nos ombres s'épousent*, est paru en septembre 2010 aux éditions Bruno Doucey, le deuxième *Les Terres rares* est également paru aux éditions Bruno Doucey en 2013.

Site internet : www.stephanebataillon.com

Albane GELLE : Née en 1971 à Guérande (44), elle a organisé de 1999 à 2012, dans différents lieux (Saffré, Oudon, Abbaretz, Saumur) des événements et des actions autour de la poésie,



de la littérature, au sein d'associations (Hurluberlu, Compagnie Cent Doutes, Poïen, Littérature et Poétiques devenue La Maison des Littératures), et vit aujourd'hui à Saumur (49).

Quand l'art et la poésie s'entremêlent

Chaque lecteur est invité à proposer une œuvre d'art (objet, peinture, chanson, travail manuel...) ayant un rapport avec un poème.

Pour les jeunes de 8 à 14 ans, un atelier « la poésie et l'art illustrés » est proposé le mardi 4 mars de 14 à 16 h.

L'ensemble sera exposé du 14 mars au 23 mars à la médiathèque.

Renseignements et inscriptions au 02 32 29 13 65

JEUDI 30 JANVIER À 20H

Dany Boon au Neubourg

Trois ans après sa venue dans notre cinéma pour la sortie de « Rien à déclarer », Dany Boon sera de retour sur la scène du Viking pour faire la promotion de « Supercondriaque ». Il avait apprécié le style rétro de notre salle et nous fait l'honneur de revenir accompagné de Kad Merad et Alice Pol.



« Supercondriaque », le nouveau film de et avec Dany Boon, sortira le 26 février. Il sera donc présenté en avant-première le 30 janvier prochain, à partir de 20h. Cette nouvelle comédie plaira certainement aux fans inconditionnels de l'humoriste.

L'histoire ? Romain Faubert, bientôt 40 ans, sans femme ni enfant, est un hypocondriaque malade. Son seul véritable « ami » est son docteur, Dimitri Zvenska (Kad Merad). Le malade imaginaire est difficilement gérable et Dimitri donnerait tout pour s'en débarrasser définitivement. Le docteur Zvenka pense avoir le remède qui le débarrassera en douceur de Romain Faubert : l'aider à trouver la femme de sa vie. Mais découvrir la perle rare qui sera capable de le supporter et qui par amour l'amènera à surmonter enfin son hypocondrie s'avère plus ardu que prévu...

La salle du Viking comptant 371 places, en ferez-vous partie ?

Réservations dès le vendredi 24 janvier au cinéma le Viking à partir de 18h30.

A noter : Réservations uniquement au cinéma, aucune réservation ne sera prise par téléphone ou e-mail.

Tarif unique : 5€ par personne

Renseignements : Service culturel – Ville du Neubourg
02 32 35 69 02 - laurine.doubet@le-neubourg.fr

Spectacle de Mabile

c'est complet !



Bernard Mabile sera sur la scène du Viking samedi 25 janvier pour son one-man-show « Sur Mesure » dans lequel il dépeint avec humour l'actualité politique.

Mi-décembre, soit plus d'un mois avant la date, toutes les places étaient déjà vendues. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter une très bonne soirée aux chanceux ayant leur place.

Du cinéma pour tous les âges au Viking avec des séances pour les enfants et des séances pour les seniors.

Séance pour les retraités

Une séance spéciale retraités est organisée au Viking, d'octobre à mai, à raison d'une par mois (sauf en février). Programmée un lundi après-midi, la date et le film dépendent de la programmation.

- ▶ Vos suggestions sur les choix des films sont les bienvenues.
- ▶ Tarif : 4€ par personne
- ▶ Prochaine séance : lundi 10 mars à 15h avec « Supercondriaque »

Séance des tout-petits

La taille d'une salle de cinéma, l'obscurité, le son... peuvent parfois impressionner les petits spectateurs. Les séances spéciales tout-petits sont l'occasion d'initier les très jeunes au plaisir et à la découverte du cinéma. Tout a donc été pensé pour accueillir et rassurer les plus jeunes. Les films choisis sont adaptés au temps de concentration des tout-petits. Les animations sont assurées par des bibliothécaires de la médiathèque du Neubourg.

- ▶ Dès 2 ans. ▶ Tarif : 3€ par personne
- ▶ Prochaine séance : dimanche 23 février à 10h30 avec « Léo et Fred » dans le cadre du Festival du dessin animé.

Renseignements : Service culturel – Ville du Neubourg
02 32 35 69 02 - laurine.doubet@le-neubourg.fr



Le Viking : ça tourne !

28 632 spectateurs

Ce chiffre est remarquable pour un cinéma de notre taille. Toutefois, la fréquentation 2013 est légèrement en baisse par rapport à l'année 2012. Mais Le Neubourg ne fait pas exception puisque cette diminution de 5,8% correspond à la tendance nationale (5,6% sur la même période). Comme l'an passé, l'accent a été mis sur les séances dites « spéciales » : pour les scolaires (lycée agricole, collèges, élémentaires et maternelles), les retraités, les tout-petits...

Le cinéma continue d'orienter sa programmation sur les films classés « Art et Essai » afin de pouvoir maintenir cette distinction obtenue depuis 2010.

LES CHIFFRES 2013

- ▶ 924 séances programmées.
- ▶ 154 films projetés.
- ▶ 28 sorties nationales.
- ▶ 4 223 entrées aux séances scolaires soit 14,7% des entrées.
- ▶ plus de 400 personnes reçoivent le programme chaque lundi par e-mail, à leur demande, ce nombre ne cesse de progresser.

TOP 10 DES FILMS

- 1/ La Reine des Neiges
- 2/ Les Profs
- 3/ Belle et Sébastien
- 4/ Eyjafjallajökull
- 5/ Jappeloup
- 6/ Sur le chemin de l'école
- 7/ Boule et Bill - 8/ Planes
- 9/ Hôtel Transylvania
- 10/ Ernest et Célestine



TARIFS 2014

- ▶ 6€ : Entrée individuelle
- ▶ 5€ : Carte 10 entrées (50€), vermeil, étudiants, carte région (lycéens), apprentis, jeunes jusqu'à 16 ans, handicapés, entrée individuelle festival du dessin animé, tarif séance Dany Boon du jeudi 30/1/2014.
- ▶ 4€ : Séance retraités, comité d'entreprise, séance lundi après-midi (sauf fériés et vacances).
- ▶ 3€ : Groupes constitués, pôle animation jeunesse, séances organisées pour les établissements scolaires et les centres de loisirs, tout-petits, moyens métrages.

théâtre

SAMEDI 5 AVRIL, À 20H30, SALLE LE VIKING

Femmes du Monde

Invitée par la Municipalité, la troupe « Théâtralement Vôtre » de Saint-Eloi de Fourques jouera début avril sur la scène du Viking son spectacle théâtral « Femmes du Monde », composé de 3 pièces en un acte du 19^e siècle.

LA PEUR DES COUPS de Georges Courteline

Dispute d'un couple de bourgeois : Madame reproche à Monsieur sa couardise, qui use en effet de nombreux prétextes pour ne pas rencontrer l'homme qui a courtoisé sa femme au cours d'un bal.

NOTRE FUTUR de Georges Feydeau

Deux femmes parlent de leur « futur » époux. L'une est une femme mûre, une jolie veuve ; l'autre est une jeune fille encore innocente et toutes deux sont cousines. Mais ce n'est pas là leur seul point commun.

C'EST UNE FEMME DU MONDE de Georges Feydeau



Deux riches bourgeois sous l'emprise du démon de midi : deux femmes risquent d'y laisser leur vertu avec un maître d'hôtel expérimenté & sa femme pour accueillir les amours en cabinet particulier ! Finalement, les personnages se retrouvent.

Renseignements et réservations : Service culturel
Ville du Neubourg 02 32 35 69 02 - laurine.doubet@le-neubourg.fr

janvier

JEUDI 16

Début du recensement
voir pages 4/5

MERCREDI 22

Soirée débat sur la réforme
des Collectivités Territoriales proposée
par le Carrefour rural.
Renseignements : 02 32 67 88 66

JEUDI 23

Organiser et sauvegarder ses photos
Atelier de l'Espace Public Numérique.
9h30-12h, à la Médiathèque
Rens. et inscriptions : 02 32 29 13 65

VENDREDI 24

Réservation
pour la première de Supercondriaque
Voir page 14

SAMEDI 25

Bernard Mabile,
One-Man-Show - voir page 14

DIMANCHE 26

Assemblée Générale et Repas annuel des Anciens Travailleurs
12h, Salle du Haut Phare
Rens. et inscriptions : 02 32 35 26 80

MARDI 28

Festival du dessin animé : Début du jeu-concours UCIA
voir page 18

JEUDI 30

Supercondriaque
En avant-première - voir page 14

JEUDI 30



Tablette tactile
Atelier de l'Espace Public Numérique.
9h30-12h, à la Médiathèque
Rens. et inscriptions : 02 32 29 13 65

VENDREDI 31

Réunion annuelle du club des Jardiniers de France
Rappel en diaporama des activités 2013, programme 2014, perspectives.
14h30, Espace culturel
Rens. : 02 32 35 08 18 ou sur le site sites.google.com/site/jardiniersde-francelenebourg

février

SAMEDI 1^{ER}

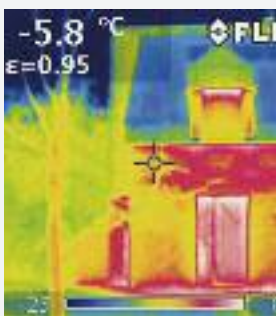
Festival du dessin animé
Début des expositions - voir page 13

DIMANCHE 2

Loto du Lions Club
Salle du Haut-Phare

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Balade thermique
Renseignements et inscriptions
en mairie, service communication
au 02 32 35 17 33



SAMEDI 8

Mini spectacle
des chanteurs de l'Université Populaire
20h30, Espace Culturel
Renseignements : 02 32 35 22 22
ou up@lenebourg.fr

SAMEDI 8

Grand déballage
à « La Fringue Halle »
De 9h à 12h et de 14h à 17h, Croix-Rouge
Renseignements : 02 32 35 97 88

SAMEDI 8

Loto du club de judo
20h, Salle du Haut-Phare

DIMANCHE 9

Randonnée et visite du musée d'anatomie
avec les Randon'Eure du Plateau
Renseignements : 06 84 24 24 92

JEUDI 13

Tableur
Atelier de l'Espace Public Numérique
9h30-12h, à la Médiathèque
Renseignements et inscriptions :
02 32 29 13 65

SAMEDI 15

Fin du recensement de la population

SAMEDI 15

Festival du dessin animé : Fin du jeu-concours

DIMANCHE 16

Bourse aux antiquités militaires
Salle du Haut-Phare

MERCREDI 19

Festival du dessin animé : Début des projections
Cinéma Le Viking

DIMANCHE 23

Séance tout-petit
voir page 15

DIMANCHE 23

Thé dansant (UNC)
Salle du Haut-Phare
Renseignements et inscriptions :
02 32 34 91 46

MARDI 25

Don du Sang
9h-13h, 15h-19h,
École Dupont de l'Eure

Portes Ouvertes au Lycée / CFA / CFPPA du Neubourg

Le Lycée, le CFA et le CFPPA accueilleront l'ensemble des familles désireuses de s'orienter vers leurs filières.

Samedi 15 février de 14h à 17h
Samedi 15 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi 17 mai de 14h à 17h

POUR LE LYCÉE

- **Après la 4^e :** 3^e de l'enseignement agricole
- **Après la 3^e :** Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
Baccalauréat Professionnel Maintenance des Matériels, Option Véhicules Agricoles
2nde Générale et Technologique puis baccalauréat STAV
- **Après le Bac :** BTSa Génie des Équipements Agricoles

EN APPRENTISSAGE : CFA

- **Après la 4^e :** 3^e DIMA : Dispositif d'Initiation aux Métiers en

ALTERNANCE

- **Après la 3^e :** CAPA Productions Agricoles et Utilisation des Matériels
Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
- **Après une 2nde ou CAP :** Brevet Professionnel Agroéquipements
Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole
- **Après le Bac :** BTSa Gestion et Maîtrise de l'Eau

EN FORMATION ADULTE : CFPPA

- CAPA Services en Milieu Rural
- Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

mars

SAMEDI 1^{ER}

Repas dansant
du club de football
Salle du Haut-Phare

DU 3 AU 6

Cirque Sabrina Fratellini
Champ de foire
Tarif unique : 5€

MARDI 4

Atelier « la poésie et l'art illustrés »
Pour les 8-14 ans.
De 14 à 16 h. A la médiathèque
Renseignements et inscriptions :
02 32 29 13 65

JUSQU'AU 7 MARS

Concours de poésies
voir page 14

SAMEDI 8

Grand déballage
à « La Fringue Halle »
Voir au 8 février

DIMANCHE 9

Loto du Kiwanis
Salle du Haut-Phare

LUNDI 10

Séance spéciale retraités : Supercondriaque
15h, cinéma Le Viking
4€ par personne

DU 16 AU 18

Printemps du cinéma
Cinéma Le Viking

DIMANCHE 16

Assemblée générale et repas des ACPG
Salle du Haut-Phare
Renseignements et inscriptions :
02 32 35 30 84

DIMANCHE 16

Randonnée
avec les Randon'Eure du Plateau
Renseignements : 06 84 24 24 92

VENDREDI 21

Rencontre avec 2 auteurs
voir page 14

SAMEDI 22

Concert Ars Viva
voir page 13

DIMANCHE 23

Elections municipales
8h-18h

SAMEDI 29

Audition des grands élèves de l'Université Populaire
20h30, Salle du Haut-Phare

DIMANCHE 30

Elections municipales
8h-18h

avril

MERCREDI 2

Atelier rencontre avec Monsieur Lune



Monsieur Lune étant en résidence d'artiste pour la Communauté de Communes du Pays du Neubourg, il viendra à la rencontre des Neubourgeois à la Médiathèque le mercredi 2 avril à 16 heures. Il vous enchantera par sa musique et ses chansons.

Pour tout public

Renseignements : 02 32 29 13 65

SAMEDI 5

C'est une femme du monde

Théâtre - voir page 15

SAMEDI 5

« Vive la Chanson »

Audition des petits de l'Université Populaire - 20h30, Espace Culturel

SAMEDI 5

Grand déballage

à « La Fringue Halle » - Voir au 8 février

DIMANCHE 6

Comice agricole



Concours d'animaux de boucherie : petits et grands peuvent venir admirer les bêtes : une découverte pour les plus jeunes. En centre-ville

DIMANCHE 6

Randonnée « Les oiseaux de nos villages »

Proposée par les Jardiniers de France et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

Renseignements et inscriptions :

02 32 35 08 18 ou sur le site

sites.google.com/site/jardiniersde-franceleneubourg

JEUDI 10

Acheter sur Internet

Atelier informatique de l'Espace Public Numérique.

9h30-12h, à la Médiathèque

Renseignements et inscriptions :

02 32 29 13 65

VENREDI 11 ET SAMEDI 12

Collecte Alimentaire de Printemps

Auprès des grandes surfaces

Renseignements : 02 32 35 97 88

SAMEDI 12

Visite de jardin

Avec les Jardiniers de France, dans le cadre de l'opération « 1 mois, 1 jardin ».

Renseignements et inscriptions :

02 32 35 08 18 ou sur le site

sites.google.com/site/jardiniersde-franceleneubourg

DIMANCHE 13



Les rétros du Plateau

8h-18h, Ets Lamerant

DIMANCHE 13

Exposition des Rameaux

voir page 12

DIMANCHE 13

Tournoi annuel de Volley-ball

Ouvert à tous. Gymnase du Haut-Phare

Renseignements : 06 16 47 88 43

DIMANCHE 13

Randonnée et visite de ferme

avec les Randon'Eure du Plateau

VENREDI 18

Emplois rencontres

Gymnase du Haut-Phare

SAMEDI 19 AVRIL

Marché aux fleurs

Des professionnels de l'horticulture vous vendent des fleurs... sans modération.

10h-18h, Place du Vieux Château

Animations enfants

L'atelier massifs fleuris, encadré par des Jardiniers amateurs, permettra aux enfants, sous l'œil bienveillant des parents, de réfléchir le massif des enfants. Avec l'animation A la découverte des saveurs, les enfants (re)découvriront le goût des fruits et légumes de nos jardins. Sans oublier le stand maquillage sur le thème de la nature au printemps. Activités proposées par l'association des Jardiniers de France aux enfants de 4 ans à 12 ans (accompagnés d'un adulte).

Samedi 19 avril, de 14h à 17h. Parc du Vieux Château

Chasse aux œufs

En ce samedi de Pâques, la ville invite les enfants à prendre part à une chasse aux œufs et à participer à un atelier de peinture sur œufs.

De 4 ans à 12 ans. Accompagnés d'un adulte. Gratuit. Sur inscriptions 02 32 35 17 33. Samedi 19 avril, de 14h à 17h. Parc du Vieux Château

JEUDI 24

« Histoires et Bricolages »

avec le raconte-tapis :

« la souris et le voleur »

14h30-16h, Médiathèque

Renseignements : 02 32 29 13 65

VENREDI 25

Plein feu sur les jeux

La médiathèque vous invite à venir avec vos jeux favoris pour redécouvrir le plaisir de jouer ensemble, en famille, entre voisins et amis : Jeux de société, jeux de cartes, jeux de rôle, échecs, jeux anciens, jeux d'extérieurs... De 9h30 à 12h et de 14h à 18h, à la médiathèque et à la salle de réunion de l'Espace Culturel.

Renseignements : 02 32 29 13 65

VENREDI 25

Loto de l'UVN

Salle du Haut-Phare

DIMANCHE 27

Cérémonie commémorative

Square du Souvenir

MARDI 29

Don du Sang

9h-13h, 15h-19h,

à l'école Dupont de l'Eure

mai

VENREDI 2

Plein feu sur les jeux

Voir au 25 avril

DU 2 AU 5

Accueil des Anglais de Gillingham

Renseignements :

jumelage@leneubourg.fr

DIMANCHE 4

Randonnée « Les oiseaux de nos villages »

Voir au 6 avril

JEUDI 8

Cérémonie commémorative

Monument aux morts

JEUDI 8

Braderie du 8 mai

Centre-ville

MARDI 6 MAI

CONCERT-ILLUSTRÉ

« L'incroyable histoire de Gaston et Lucie »

Composé et co-écrit par Monsieur Lune, de son vrai nom, Nicolas Pantalacci.

L'histoire : À Boville, tout le monde se trouve beau. Par contre, tout le monde trouve Gaston très moche ; c'est en quelque sorte l'exception qui confirme la règle. Un matin, le soleil refuse de se lever et laisse ainsi les Bovillains dans le noir. Incapables de réagir ni de se coiffer, ils permettent à Gaston de quitter la cage du cirque où il travaille pour partir vers l'ancre du Soleil, tirer l'histoire au clair. Le jeune garçon s'apercevra, avec l'aide caustique du Monstre Végétarien, que le Petit Homme du Soleil est tombé amoureux de la Grande Dame de la Lune au cours d'une éclipse et que les amoureux transis sur la Lune ne se soucient guère du bon fonctionnement du Soleil. De plus, Gaston a du mal à oublier Lucie, l'inconnue rencontrée avant de partir dans la nuit de Boville, et qui ne sait rien de son apparence physique...

Cette histoire poétique, à l'interprétation joyeuse, est servie par des dialogues pleins d'humour, de second degré, loin des stéréotypes des productions pour enfants.

Tout public (à partir de 5 ans).

Durée 45 minutes.

Spectacle organisé par l'Abordage et la communauté de communes du Pays du Neubourg dans le cadre de la résidence d'auteur 2013-2014 Salle Le Viking

SAMEDI 10

Grand déballage

à « La Fringue Halle »

Voir au 8 février



DIMANCHE 11

Repas des Aînés

12h, Salle du Haut-Phare

Inscriptions obligatoires en mairie

JEUDI 15

PICASA

Atelier de l'Espace Public Numérique.

9h30-12h, à la Médiathèque

Renseignements et inscriptions :

02 32 29 13 65

VENREDI 16

Remise des médailles de l'OMS

Salle du Haut-Phare

DIMANCHE 18

Le Neubourg en miniatures

(miniatures agricoles)

9h-17h, Ets Lamerant

Festival du dessin animé

Le 1^{er} février débutera le 6^e festival du dessin animé. Des expositions, des projections de dessins animés bien sûr, mais aussi des animations et jeux-concours... pour le plaisir de tous, petits et grands.

Un festival tout public

Les films sont sélectionnés pour plaire à un public le plus large possible, avec des dessins animés, des films d'animation ou des mangas ; les graphismes sont très différents d'un film à l'autre. Parallèlement, il y en a pour tous les âges : des films sont destinés aux plus jeunes, comme notamment *Léo et Fred* qui fera l'objet de la séance des tout-petits (voir page 15), alors que d'autres, comme *Le Vent se lève*, est conseillé à partir de 12 ans.

Rappelons qu'il n'y a pas d'âge pour regarder et apprécier les dessins animés. Ils ne sont pas réservés qu'aux enfants, les adultes sont aussi les bienvenus.

Des expositions enrichissantes

Les expositions du festival ont pour vocation de faire découvrir au public l'envers de la réalisation des dessins animés. Elles sont réalisées chaque année par Pierre Lambert, professionnel et spécialiste du dessin animé. Voir page 13

Découvrir en se divertissant

De nombreuses activités permettront aux enfants d'égayer leur découverte du cinéma et de l'animation. Qu'est ce qu'un praxinoscope, un flip book ? La médiathèque vous propose de le découvrir et même d'en fabriquer vous-mêmes !

LES SÉANCES ET LES ANIMATIONS

DU 19 FÉVRIER AU 4 MARS
AU CINÉMA LE VIKING

Tarif : 5€ par personne

(pass festival à 16€ pour 4 films)

La programmation complète et définitive sera connue fin janvier. Vous pourrez la consulter sur www.le-neubourg.fr ou vous procurez le dépliant auprès de la mairie, du cinéma, ou des lieux d'expositions.

LES EXPOSITIONS

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 9 MARS

Entrée libre. Voir page 13

Renseignements : Mairie du Neubourg (service culturel), 02.32.35.69.02 ou laurine.doubet@le-neubourg.fr

Les enfants auront le plaisir de repartir après les séances avec des coloriages, et même à certains horaires avec des sculptures sur ballons !

Et à l'occasion de la projection du film *Légo*, les enfants sont invités à venir exposer (jour et horaire à définir) une de leur construction en légo de 30 cm de long, de large et de haut maximum.

Jouez et gagnez des pass festival

DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER

Dessine ton personnage de dessin animé préféré !

Concours organisé par le Courier de l'Eure, pour les jeunes de la maternelle au lycée.

Dépose ton dessin ou envoie le au Courier de l'Eure avec ton nom, prénom, âge, adresse, numéro de téléphone, à l'adresse :

Le Courier de l'Eure
54, rue de la République
27110 Le Neubourg
Tél. : 02 32 35 17 11.

DU 28 JANVIER AU 15 FÉVRIER

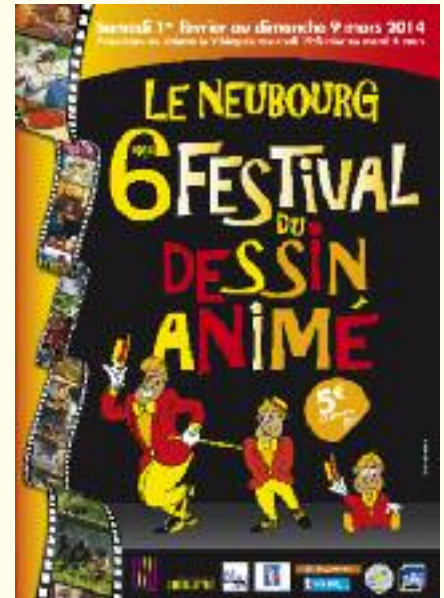
Sur la trace des héros du festival

Avec l'UCIA, ouvert à tous.

Retrouve tous les héros du festival du dessin animé dans les vitrines des commerçants de l'UCIA participants. Ouvre l'œil, un intrus s'est dissimulé... à toi de le retrouver. Les bulletins de participation sont à retirer chez les commerçants et dans les lieux publics (mairie, cinéma, médiathèque, musée).

A table !

Les enfants de l'école Maternelle Dolto ont réalisé en juin dernier un petit dessin



animé d'environ 5 minutes. Ce montage, intitulé « A table » sera projeté avant la projection de certains films.

Le parrain, Dimiti Granovsky

Dimiti Granovsky, qui a été directeur adjoint de l'école Georges Méliès d'Orly (métiers du Cinéma d'Animation et des Effets Spéciaux numériques), puis président du Réseau des Écoles Françaises de Cinéma d'Animation, a accepté d'être le parrain de cette 6^e édition.

Aujourd'hui en charge des éditions de l'école Georges Méliès, il participe activement aux rencontres professionnelles organisées chaque année au festival du film d'animation d'Annecy et au salon Parisfx consacré à la création numérique.



FOOTBALL CLUB DU NEUBOURG

Championnes de France : 30 ans déjà !



Équipe féminine de football, championne de France en 1984.

Cela fera 30 ans le 4 juin 2014 que l'équipe féminine du Football Club du Neubourg écrivait ce qui restera encore très longtemps comme la plus belle page sportive de notre ville pour le sport collectif. Une victoire 1-0 d'une bourgade de 3 500 habitants face à l'ogre Saint-Quentin fort de ses 64 000 habitants.

A l'initiative de son ancien dirigeant Jacky Grol-

lier et son ancien entraîneur Yves Breitenbach, une manifestation sera organisée le week-end du 21-22 juin 2014 au stade du Neubourg. A cette occasion, toutes les joueuses ayant été licenciées au FC Neubourg (de 1974 à 1995) sont cordialement invitées à se manifester dès que possible aux numéros suivants : Jacky Grollier : 06 34 52 63 49

Yves Breitenbach : 06 75 77 55 24 ou 02 32 35 03 80.

Commerçants à l'honneur

La ville du Neubourg est renommée pour la qualité de son commerce.

La municipalité félicite trois commerces de bouche pour les reconnaissances qu'ils ont obtenues au cours des derniers mois.

► **André Dierick** de la Boucherie DIERICK et **Pascal Blé** de la charcuterie de l'Eglise ont chacun participé et été récompensés lors du concours du meilleur boudin organisé les 19 et 20 octobre 2013 par la Confrérie de gastronomie normande « Le Boudin de Saint-Romain ».

► **Lydie Lemieuvre de Drogue Douce** a été récompensée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure qui lui a attribué le label « Préférence Commerce ».

Un des plus hauts gradés de la Fédération Française de Karaté au Neubourg



Mardi 3 décembre avait lieu au Dojo du Haut-Phare un stage organisé par la ligue de Normandie de karaté sous la direction de Maître Jean-Pierre Lavorato 9^e Dan, une chance pour le Club du Neubourg, sélectionné parmi plusieurs autres club, pour l'accueillir.

La quarantaine de stagiaires participants a été impressionnée par la souplesse et la rapidité de ce grand maître de 70 ans.

<http://karate-le-neubourg.e-monsite.com/>

Contact : 02 32 35 74 71

Cyrille Cadot, ceinture noire

Samedi 30 novembre à Petit Couronne avait lieu l'examen du passage 1^{er} Dan. Cyrille Cadot, après une blessure qui l'avait empêché l'année dernière d'obtenir ce grade tant convoité, donna son maximum et surpris même son professeur par les notes obtenues : il termine premier de sa promotion de quarante personnes.

La rédaction se joint à l'ensemble du club de karaté et félicite Cyrille Cadot pour l'obtention de son 1^{er} Dan.

Samedi 1^{er} février au dimanche 9 mars 2014
Projections au cinéma Le Viking du mercredi 19 février au mardi 4 mars

LE NEUBOURG

6^{eme} FESTIVAL

DU

DESSIN

ANIMÉ



© www.les-logos.fr



DEPARTEMENT DE
L'EUROPE



Le Courrier
N° 1787

